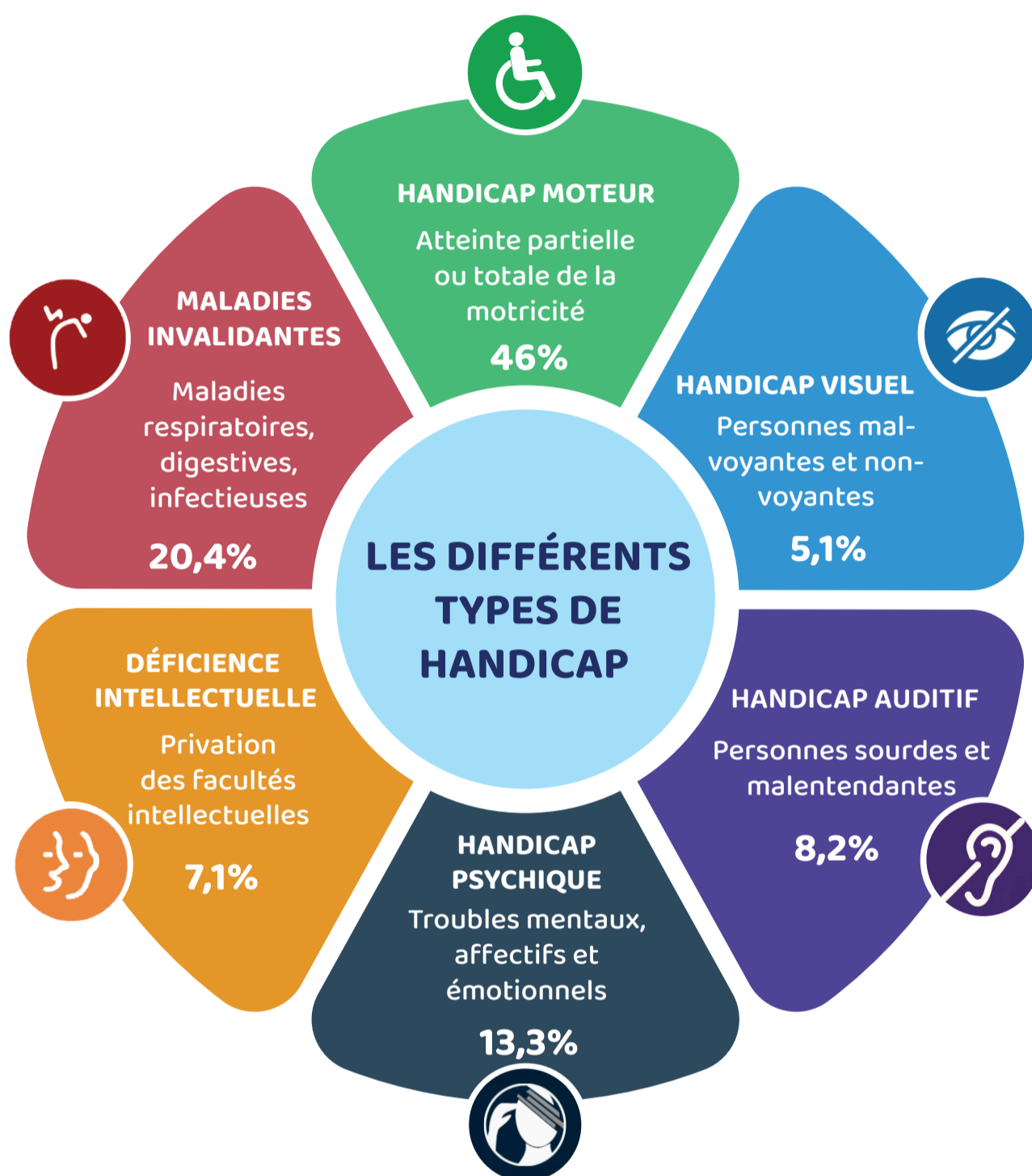


LES ENGAGEMENTS EUROFEU EN MATIÈRE DE POLITIQUE HANDICAP

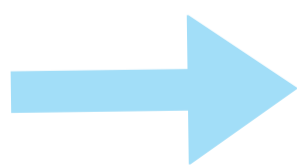


LA POLITIQUE HANDICAP AU SEIN DU GROUPE EUROFEU



Le saviez-vous ?

Le handicap survient majoritairement au cours de la vie. 85% des déficiences se manifestent après l'âge de 15 ans



Êtes-vous concerné(e) ?

50% des personnes sont ou seront concernés par le handicap au cours de leur vie.

LA RECONNAISSANCE EN QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ



Le saviez-vous ?

En France, 2.9 millions de travailleurs bénéficient du statut RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)



Une aide financière de 500€ pour une 1ère demande et de 250€ pour un renouvellement

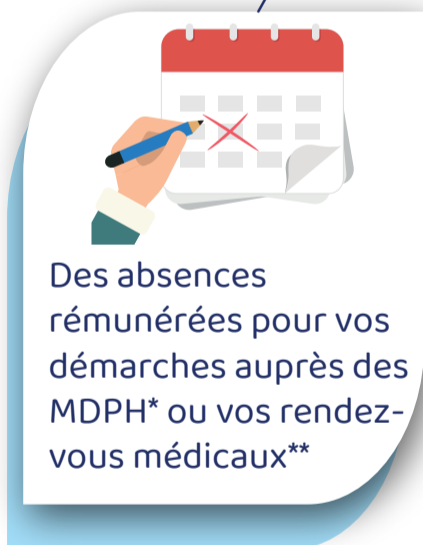


Un accompagnement personnalisé de votre situation

Avantages de la RQTH au sein du groupe



Une majoration du compte personnel formation à 800€/an au lieu de 500€



Des absences rémunérées pour vos démarches auprès des MDPH* ou vos rendez-vous médicaux**



Un aménagement du poste de travail ou du temps de travail, si le besoin est avéré

* MDPH - Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

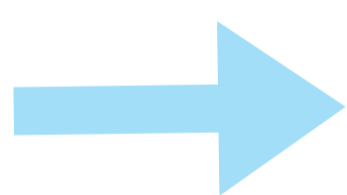
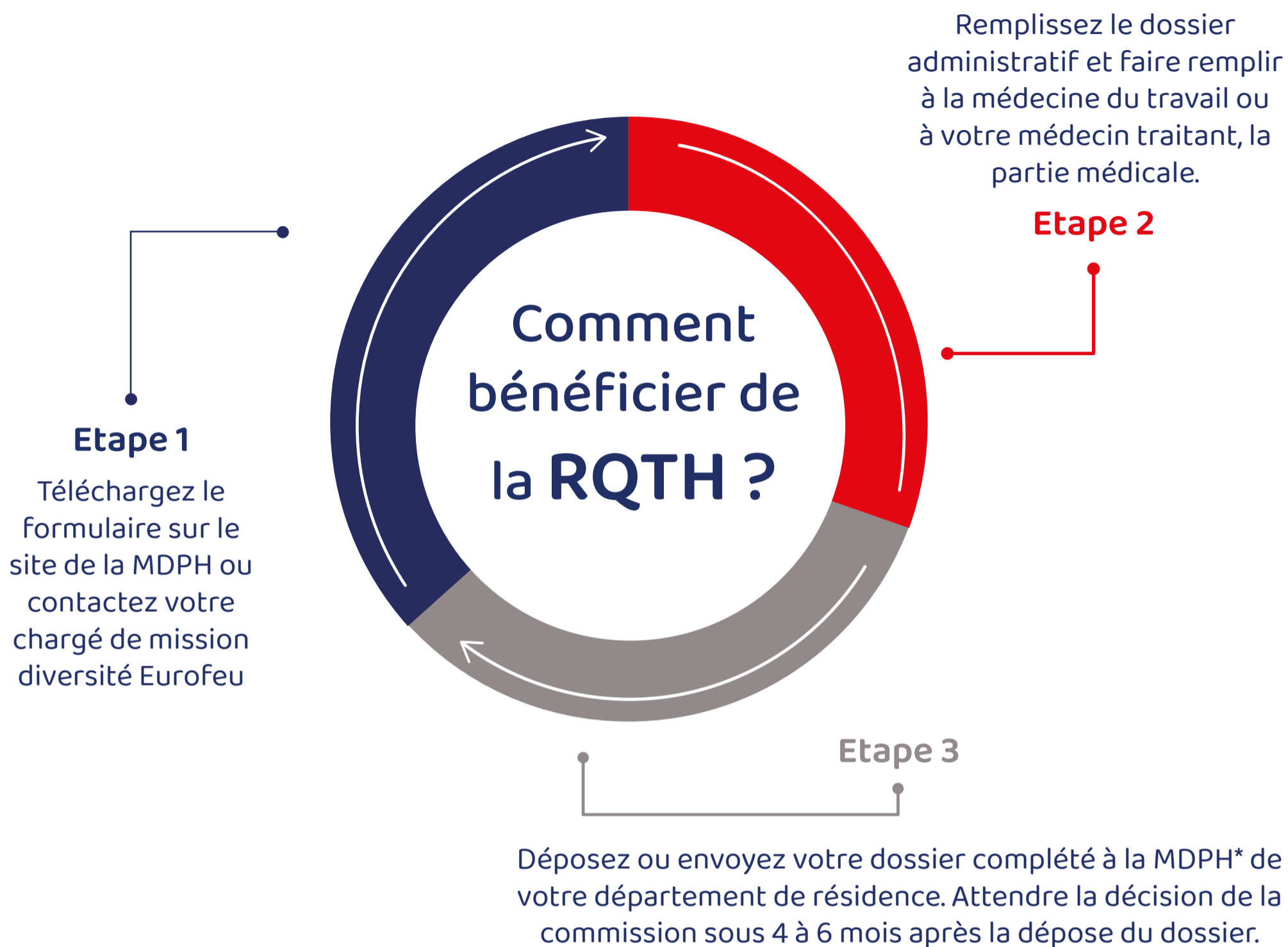
* 1 jours ou 2 demi-journées

** 2 jours ou 4 demi-journées



Burn-out Hypertension
TMS Daltonisme Problème de dos Diabète Daltonisme Problème de dos
Acouphènes Hypertension
Insuffisance cardiaque Diabète Burn-out
TMS Diabète Asthme

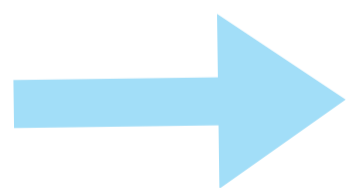
RQTH : COMMENT VOUS DÉCLARER ?



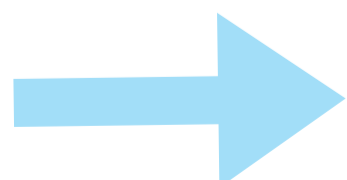
Transmettez au département RH sur l'adresse RH@eurofeu.fr, la notification de décision de la MDPH* ou MDA*

MDPH - Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

*(MDA = Maison Départementale de l'Autonomie)



Le groupe Eurofeu vous verse une prime d'accompagnement de 500€ brut pour une primo demande et/ou 250€ lors d'un renouvellement.



Si votre statut RQTH n'est pas attribué de manière définitive, pensez à contacter la MDPH ou MDA de votre lieu de résidence 6 mois avant l'échéance, pour demander votre renouvellement.